Bernard Pawlak Le 30 mai 2024

Président du BOP

Aux adhérents du Basket Olympique Puechen

Objet : Convocation à l'assemblée générale annuelle ordinaire

Bonjour, conformément à l'article 13 des statuts de l'association, vous êtes conviés à assister à l'assemblée générale qui aura lieu **le samedi 15 juin 2024 à 17h30**.

Ordre du jour

- **Rapport moral, communication,**
- **Bilan de la saison (Entrainements, matchs amicaux, camps basket, activités durant les vacances scolaires, basket école, sport santé),**
- **Bilan comptable et financier,**
- **Montant des cotisations pour la saison 2024/2025,**
- **Projet sportif 2024/2025,**
- **Renouvellement des membres du comité de direction (Article 9),**
- **Questions diverses.**

L'article 13, alinéa 2 précise : *Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par la secrétaire* ***par la procédure dématérialisée****. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation. Son ordre du jour est réglé par le Comité de Direction.*

En conséquence vous recevez l'invitation à l'assemblée générale sur votre boîte mail.

Je me permets de solliciter des parents volontaires qui accepteraient de participer au comité de direction, il se réunit en moyenne 5 fois par an. Le comité de direction élit le bureau composé a minima du ou de la présidente, du ou de la secrétaire, du ou de la trésorière. Le comité de direction gère l'association et définit les orientations d'animation pour l'année en cours. Vous pouvez faire acte de candidature jusqu'au jour de la réunion l'assemblée générale.

Votre présence à l'assemblée générale est indispensable, elle ne peut avoir lieu que si au moins le quart de ses membres est présent ou représenté.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez donner une procuration à une personne de votre choix membre du BOP (Article 10).

A l'issue de l'assemblée générale nous envisageons un apéritif. Si vous souhaitez y participer, merci de le signaler par courriel avec le nombre de personnes qui seront présentes.

Cordiales salutations sportives,

Le président Bernard Pawlak

Pouvoir (Article 10 des statuts)

Je soussigné (nom, prénom) ..... demeurant à ..... donne pouvoir à (nom, prénom) ..... pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Basket Olympique Puechen du 15 juin 2024 qui se tiendra au gymnase du COSEC à 17h30.

Date et signature